

BULLETIN D'INSCRIPTION SECLIN NATATION 2023/2024

Adhérent (remplir 1 fiche par adhérent)

Nom : Prénom :
Date de naissance : Genre : F M
Adresse :
Email du nageur (obligatoire) : Téléphone portable :
Mineur, Email des parents ;

Groupes

Avenirs Dames : <input type="radio"/> née en 2012 et après	Séniors Dames : <input type="radio"/> née en 2005 et avant
Avenirs Messieurs : <input type="radio"/> né en 2011 et après	Séniors Messieurs : <input type="radio"/> né en 2004 et avant
Benjamins Dames : <input type="radio"/> née entre 2010 et 2011	Maîtres : <input type="radio"/> né(e) en 1999 et avant
Benjamins Messieurs : <input type="radio"/> né entre 2009 et 2010	
Juniors Dames : <input type="radio"/> née de 2009 à 2006	Loisirs : <input type="radio"/> A partir de la classe de 4e
Juniors Messieurs : <input type="radio"/> né de 2008 à 2005	

Tarifs (licence fédérale incluse)

Toutes les catégories : 200 €uros ⁽¹⁾

(Coût de la licence fédérale : 55 €uros)

Tarif dégressif à partir de deux enfants

Tableau récapitulatif tarifaire à remplir pour les membres d'une même famille

Nom	Prénom	Groupe	Tarif
			€
			€ - 20€
			€ - 30€
			€ - 50€
Chèque(s) à l'ordre du « SECLIN NATATION » ⁽²⁾ ou par virement ⁽³⁾ Total			€

- (1) Frais de déplacement réclamés selon les déplacements : 8 € par repas et 20 € par nuit d'hôtel (petit-déjeuner inclus)
(En cas de non-paiement, le club pourrait ne pas inscrire le nageur lors de la prochaine compétition)
(2) Règlement en 3 fois possible par chèque (octobre, novembre et décembre 2023)
(3) RIB en pièce jointe

En cas d'arrêt définitif de l'activité choisie aucun remboursement ne sera effectué.

Signature (du ou des responsable(s) pour les mineurs) :

PIÈCES A ENVOYER par : Email : seclinnatation@gmail.com copie : secretariatseclinnatation@laposte.net
(Les 4 pages : Inscription, Autorisation parentale, Autorisation droit à l'image & Charte du nageur signées)

Questionnaire Médical et Certificat Médical de moins de 3 ans en cas de d'une réponse positive - Cotisation



LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECLIN NATATION

Piscine Municipale de SECLIN
2 avenue du président Allendé



CHARTE DU NAGEUR - SAISON 2023 - 2024

- 1 - Le nageur s'engage à venir s'entraîner de manière régulière aux différents entraînements de son groupe. En cas de problème le nageur s'engage à prévenir l'entraîneur de son éventuel retard.
- 2 - Le nageur s'engage à se présenter à l'heure sur le bord du bassin, en tenue, à l'horaire fixé par l'entraîneur.
- 3 - Le nageur s'engage à apporter à chaque entraînement le matériel demandé en début de saison, ainsi qu'une bouteille d'eau.
- 4 - Dans un groupe à visée compétitive, le nageur s'engage à participer aux compétitions que l'entraîneur aura choisies. Tout manquement sans justification aura pour conséquence un avertissement au nageur.
- 5 - Le nageur s'engage pendant les compétitions à porter le tee-shirt et le bonnet de SECLIN NATATION.
- 6 - Le nageur s'engage à faire preuve de politesse envers le personnel des piscines, ainsi qu'envers les différents entraîneurs, officiels, les parents et les autres nageurs. Il s'engage également à respecter les différentes structures accueillant notre club.
- 7 - Les horaires de départ et de retour doivent être respectés pour permettre au nageur d'être dans les meilleures conditions possibles le jour de la compétition.
- 8 - Le nageur se doit d'avoir une attitude exemplaire lors des entraînements et des compétitions. Il est là pour nager, progresser et donner le meilleur de lui-même. Les différents entre nageurs n'ont pas à perturber ni l'entraînement ni le déroulement des compétitions.

En cas de non-respect de ces règles, trois niveaux de sanctions ont été prévus :

1. L'entraîneur (que ce soit celui du groupe ou d'un autre groupe) pose un avertissement au(x) nageur(s).
2. Avertissement posé par le Président de Seclin Natation, avec rappel du règlement signé.
3. Passage devant la commission disciplinaire (composée de l'entraîneur, du directeur technique, de membres du bureau, du nageur concerné ainsi que de son représentant) avec des sanctions allant de :

1 - Non-engagement aux compétitions et/ou au(x) stage(s)

2 - Exclusion temporaire de l'entraînement **3 - Exclusion définitive du club**

Signature du Nageur

Signature de l'Entraîneur

Signature des Parents

Signature du Président



LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECLIN NATATION

Piscine Municipale de SECLIN
2 avenue du président Allendé



AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s)
(noms et prénoms des représentants légaux pour le(s) mineur(s))

domicilié(s) au

Je (nous) soussigné(s)
(noms et prénoms des représentants légaux pour le(s) mineur(s))

domicilié(s) au

autorise(sons) le club de Seclin Natation à photographier (et/ou filmer), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s) ou moi-même

nom - prénom

à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s), ou la mienne susmentionné(s) pour ses documents de communication et son site Internet.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image, de mon (mes) enfant(s), et de moi-même, notamment dans un but commercial.

Fait à

Le

Signatures du (ou des) parent(s) précédée(s) de
la mention « lu et approuvé - bon pour accord »



LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECLIN NATATION

Piscine Municipale de SECLIN
2 avenue du président Allendé



AUTORISATION PARENTALE

Pour la saison 2023-2024

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents.

Si celle-ci fait défaut, il leur faut la demander au Juge des enfants ou au Procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches et à gagner du temps. Je soussigné(e), le ou la responsable légal(e), Monsieur ou/et Madame

.....
.....

Adresse :

 Professionnel :

 Domicile :

 Autre :

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de mon enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de sécurité sociale :

Personne à joindre en cas d'urgence :

Fait, à Le :

Signature(s) du ou des parents
Précédée(s) de la mention « lu et approuvé »



LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECLIN NATATION

Piscine Municipale de SECLIN
2 avenue du président Allendé



RIB SECLIN NATATION



RELEVÉ D'IDENTITÉ
BANCAIRE (R.I.B.)

	code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
FRANCE	16706	05011	50853932016	78

	International Banking Account Number (IBAN)
ETRANGER UNIQUEMENT	FR76 1670 6050 1150 8539 3201 678

Bank Identification Code (SWIFT)
AGRIFRPP867

domiciliation

SECLIN

0320003000

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE
BP 369 - 59020 LILLE Cedex

nom et adresse du titulaire

ASS SECLIN NATATION

PISCINE MUNICIPALE
AVENUE DU PRÉSIDENT ALLENDE

59113 SECLIN



LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

SECLIN NATATION

Piscine Municipale de SECLIN
2 avenue du président Allendé

